



RÉUNION CLUB PLUI

LENCLOÎTRE- Aménagement de la Place du Faubourg de l'Épinette

10 décembre 2020

86

Vienne

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Analyse CAUE - Extraits

LE SITE : DU CARREFOUR À LA PLACE

Vers Doussay, Monts s/Guesnes Vers Richeleu Vers St Gervais les 3 Clochers

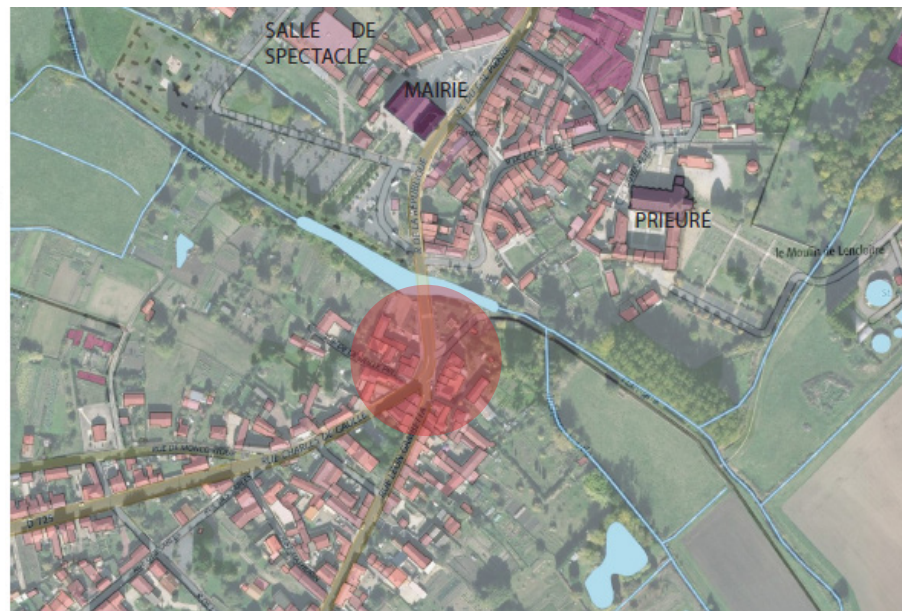


Vers Châtelleraut

Vers Mirebeau

Vers Poitiers

Vers Ouzilly, Naintré



Extrait du cadastre napoléonien (XIXe)

Analyse CAUE - Extraits

ANALYSE DU SITE

La place de l'Épinette

La place de l'Épinette est fortement impactée par le trafic de transit Nord Sud (rue Léon Gambetta /Grand rue) dans un contexte de carrefour en pâte d'oie posant d'importantes contraintes de visibilité et de sécurité.

Structurée au XVIIIe comme une place de village, au carrefour des voies menant à Mirebeau et Poitiers et dans l'axe de l'ancien pont franchissant l'Envigne, le site a été totalement modifié fin XIXe avec la création du nouveau pont desservant la mairie et l'actuelle Grand rue. L'impact de cette restructuration sur le fonctionnement de l'espace a été très fort :

- Création de la rampe d'accès au pont accentuant le dévers important est/ouest.
- Déport de l'axe de circulation principal Poitiers/Lençloître.
- Création d'un square le long de l'Envigne.
- Création d'un cul-de-sac dans l'axe de l'ancien pont (dessert un cheminement le long de l'Envigne).



1- Le carrefour



3- Un aménagement routier



2-Présence d'un fort dévers vers le bâti situé à l'est de la place : jusqu'à 70 cm avec des pentes à 8%



4- Vers le centre-ville

Analyse CAUE - Extraits

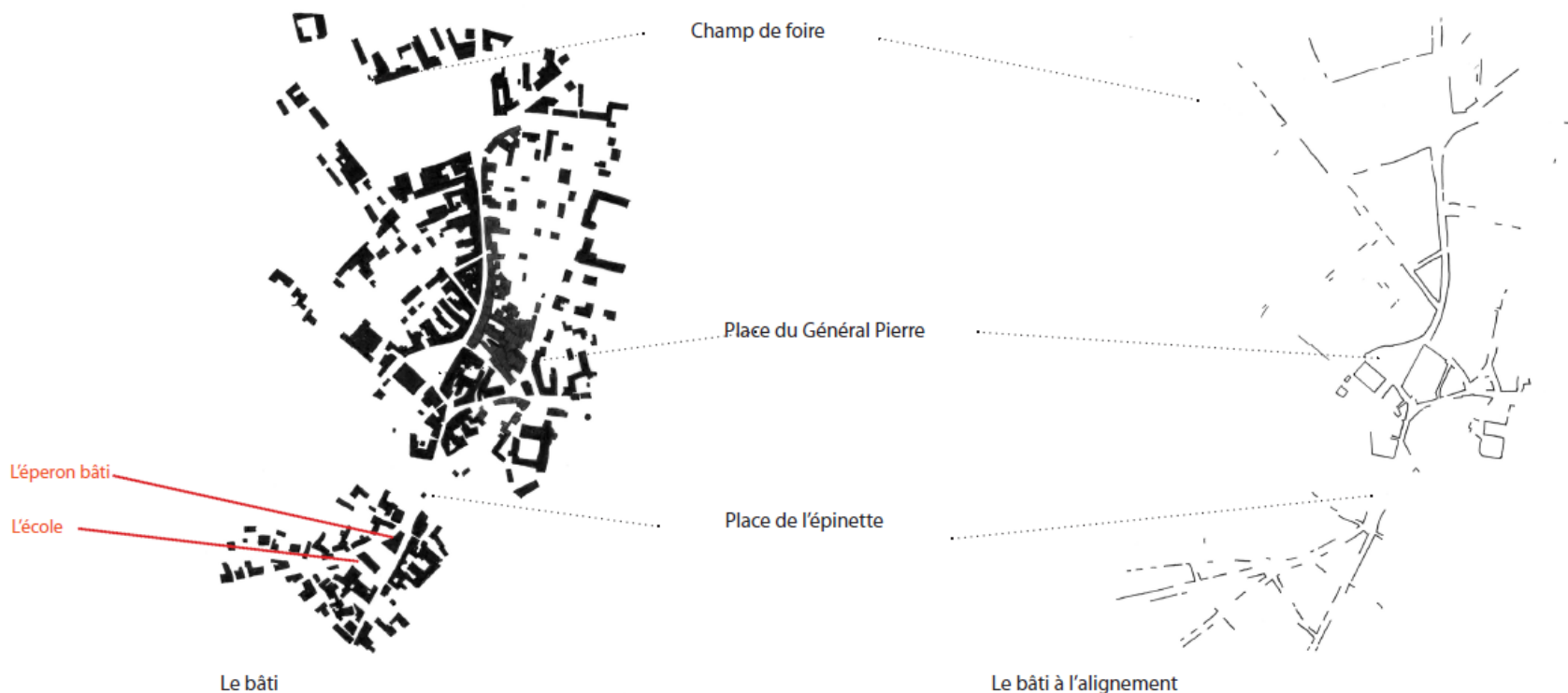
ANALYSE DU SITE

LA MORPHOLOGIE URBAINE

Les cartes ci-après rendent compte de la structuration de l'espace du centre : les vides laissés par le bâti donnent la trame viaire qui fait clairement apparaître la rue principale, ainsi que le champ de foire et la place de la mairie.

La vallée de l'Envigne constitue une nette coupure entre le centre-ville et le faubourg. Ce dernier se caractérise par un bâti plus lâche lié au caractère artisanal et agricole des activités d'origine.

L'éperon bâti, à l'angle des routes de Poitiers et de Mirebeau, apparaît isolé, le bâtiment de l'ancienne école semble plus structurant pour marquer la limite d'une place.

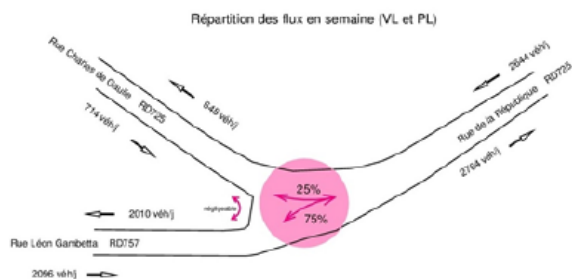


Analyse CAUE - Extraits

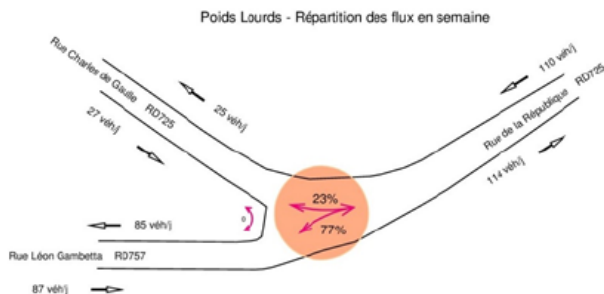
LES FLUX - SYNTHÈSE FLUX DIRECTIONNELS

Hors jour de foire, les flux tous véhicules confondus se répartissent dans une proportion

$\frac{1}{4}$ - $\frac{3}{4}$ entre les rues Gambetta et Charles de Gaulle.

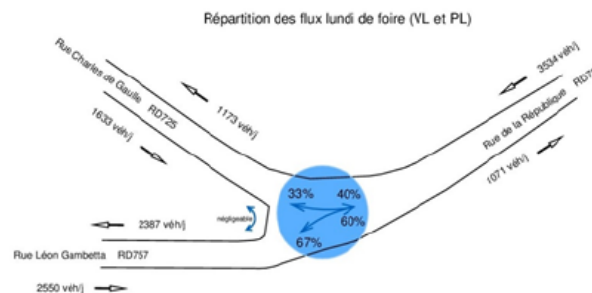


Il en est de même si l'on considère les seuls poids lourds.

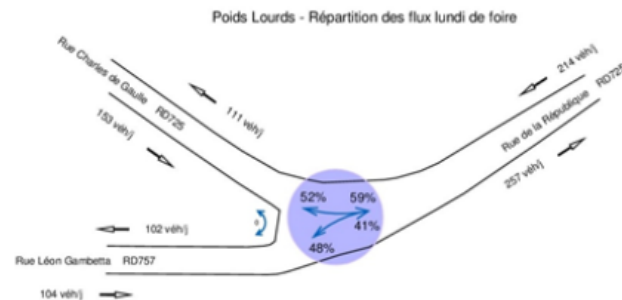


Du fait de la configuration du carrefour, $\frac{3}{4}$ des automobilistes utilisent l'itinéraire le plus inconfortable : stop et tourne à gauche hasardeux et sans visibilité.

Les lundis de foire, les flux sont plus équilibrés avec une augmentation très sensible de la circulation rue Charles de Gaulle, conséquence de la fermeture du Champ de foire au trafic automobile.



Le phénomène est encore plus marqué pour le trafic poids lourds, la rue Charles de Gaulle devenant l'axe le plus fréquenté, notamment sur les heures d'installation des commerçants et de fin de foire.



Analyse CAUE - Extraits

LES OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT DU SITE

L'aménagement existant propose un espace routier sans partage des usages.

L'enjeu du futur aménagement : Transformer un espace de circulation en espace de vie ou passer du carrefour à la place.

FLUX :
SÉCURISER
RELIER

Réorganiser les déplacements motorisés

- sécuriser les flux : créer une zone 20 sur toute l'emprise de la place
- redimensionner l'espace de la chaussée : différencier les usages
- organiser l'offre de stationnement pour répondre aux différents besoins

Créer des continuités pour les déplacements doux

- rééquilibrer les usages en faveur du piéton
- faciliter l'accessibilité aux services

VIE LOCALE :
VALORISER
REVITALISER

Valoriser le patrimoine

- tirer partie de la présence et de la qualité du bâti
- structurer l'ensemble de l'espace en place à vivre, tout en gardant un front axial qualitatif, même en cas de démolition.
- révéler les particularités du lieu (sa géométrie, les façades, les continuités piétonnes) et les souligner

Habitants

- améliorer le confort d'usage local
- rendre la vie locale et la desserte du bâti moins dépendante des flux routiers

ENVIRONNEMENT :
RESPECTER

Réseau hydrographique

- valoriser la présence de l'eau

Végétation

- préserver et améliorer l'espace du square et le lien vers cet espace naturel central

Espaces naturels

- se réapproprier les bords de l'Envigne

Analyse CAUE - Extraits

PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL ET PHASAGE

Il convient de différencier le périmètre d'étude et le périmètre opérationnel.

L'étude devra porter sur la totalité du périmètre représenté ci-dessous soit **5 000 m²**.

Le périmètre **opérationnel** portera sur **2 700 m²**, comprenant le foncier dont la mairie à la maîtrise ainsi qu'une bande d'environ 15 mètres de profondeur sur la parcelle 68.

A l'issue de l'étude le phasage pourra être affiné et l'hypothèse d'intervention sur la totalité du site de l'école avérée ou non.



Analyse CAUE - Extraits

MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE

Scénario retenu

L'aménagement de cet espace devra permettre de renforcer le sentiment d'unité urbaine entre les rives.

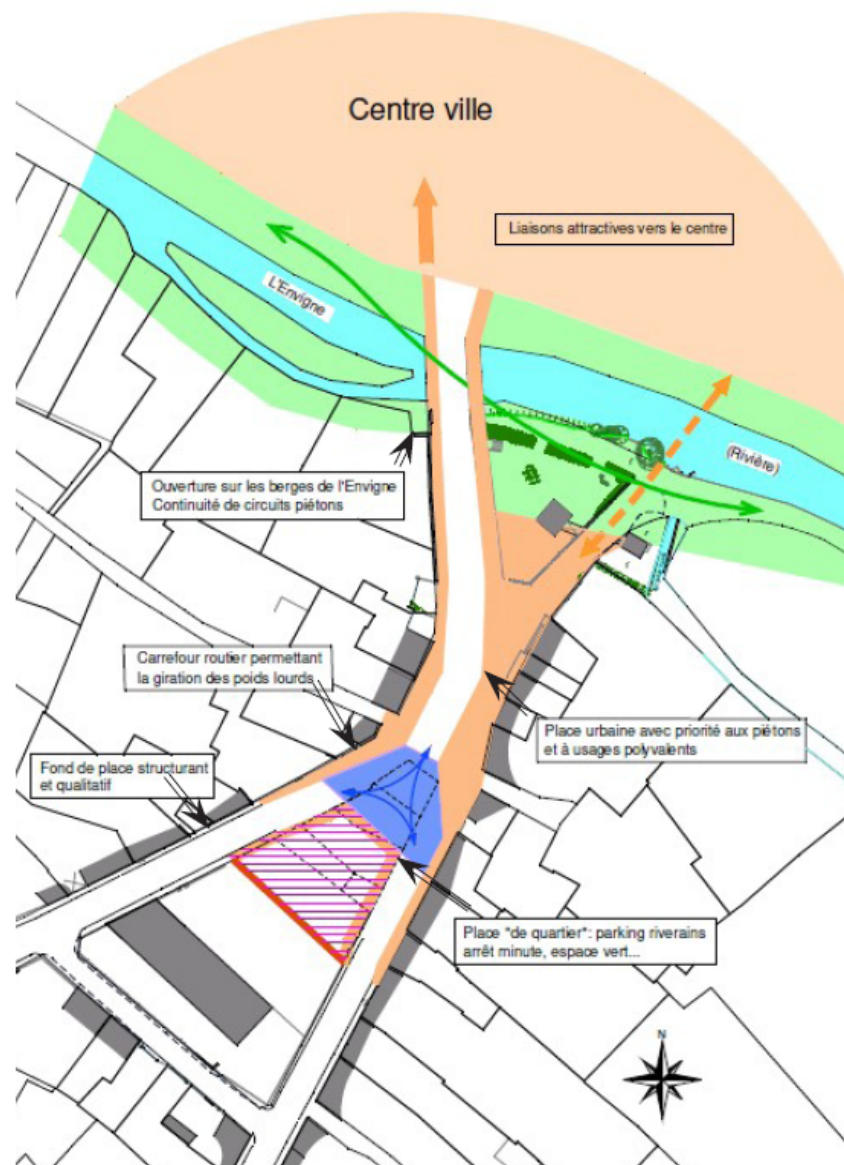
Il tiendra compte et préservera la morphologie spatiale de l'espace à travers :

- La mise en valeur des fronts bâtis de part et d'autre de la place.
 - La reconstitution, après démolition de l'îlot central, d'un fond de place structurant et en harmonie avec le bâti environnant. Cela pourra se traduire par un traitement qualitatif des clôtures : murs pierre, édicules d'angle, grilles ouvrant la perspective vers l'ancienne école...
 - L'ouverture sur l'Envigne et ses berges afin de créer une continuité paysagère (et fonctionnelle) avec l'espace naturel et une valorisation de la perspective sur le prieuré Notre Dame.
- Le devenir de l'ancienne école deviendra un enjeu fort du réaménagement ; pour la réussite de l'opération, en termes de dynamisation et de valorisation du quartier, la question de sa reconquête est clairement posée.

L'aménagement futur devra permettre un rééquilibrage harmonieux des fonctions urbaines d'un tel espace :

- La gestion des flux automobiles : sécurisation, recalibrage et dimensionnement permettant la giration des poids lourds.
- L'expression de la vie locale : continuité, accessibilité et lisibilité des liaisons piétonnes, deserte des habitations attenantes, stationnement de proximité, arrêts minute...
- La valorisation paysagère à travers des choix qualitatifs d'aménagements urbains permettant l'identification de l'espace comme une place (et non uniquement un carrefour) et un réel partage de l'espace public.

A noter qu'une étude globale de déviation (partielle ou totale) des poids lourds paraît indispensable en parallèle de l'aménagement du site.



APPEL D'OFFRE MOE - Présentation des esquisses

AMO : Agence des Territoires de la Vienne

Marché adapté avec remise de prestation

2 phases :

- Phase de candidature avec sélection de 3 candidatures**
- Phase de remise d'Offre (Esquisse + offre financière)**

EQUIPE 1 - LANCEREAU & MEYNIEL

■ LENCLOÎTRE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EPINETTE

- LancerEAU & Meyniel (Mandataire – Architecte)
- A2i Infra (BE VRD)
- Bertrand MASSE – Paysagiste concepteur

EQUIPE 1 - LANCEREAU & MEYNIEL

■ LENCLOÎTRE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EPINETTE



EQUIPE 1 - LANCEREAU & MEYNIEL

■ LENCLOÎTRE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉPINETTE



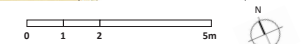
3. RUE DE LA RÉPUBLIQUE : COTÉ NORD VERS LE JARDIN DE L'ENVIGNE

EQUIPE 1 - LANCEREAU & MEYNIEL

LENCLÔTRE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EPINETTE



COUPE TRANSVERSALE ET PLAN CORRESPONDANT - 1/100^{ÈME}



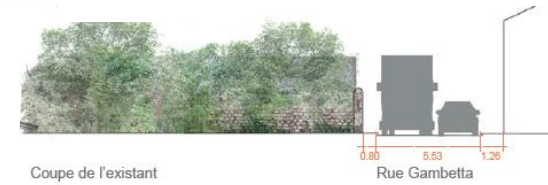
EQUIPE 2 - AGENCE B

■ DU CARREFOUR À LA PLACE : DÉCONSTRUCTION D'UN MODÈLE ROUTIER

- **AGENCE B Jardins & Paysages (Mandataire – Paysagiste-concepteur)**
- **SG Infra (BE VRD)**
- **ATELIER SKALA (Architecte)**
- **ABCIIS (BE Structure)**
- **Florence BOISSARD (Economiste de la construction)**

EQUIPE 2 - AGENCE B

DU CARREFOUR À LA PLACE : DÉCONSTRUCTION D'UN MODÈLE ROUTIER



Coupe de l'existant

Rue Gambetta



Coupe à la livraison du projet

Rue Gambetta



Coupe une décennie plus tard...

Rue Gambetta

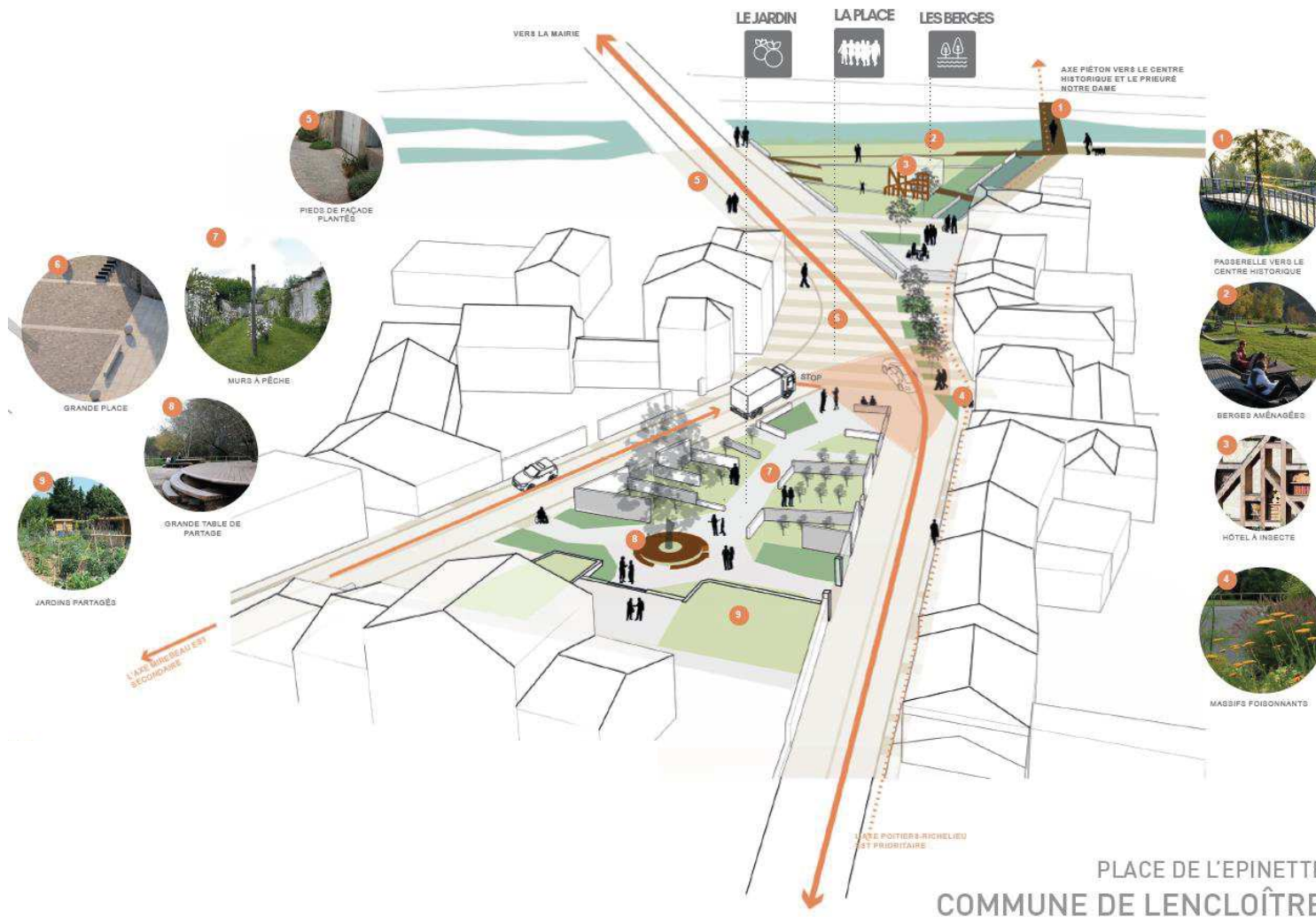
COUPE DE PRINCIPE BB'

PLAN MASSE ECH 1/ 250

PLAN MASSE ECH 1/ 250
Futur possible de la rue Gambetta

EQUIPE 2 - AGENCE B

DU CARREFOUR À LA PLACE : DÉCONSTRUCTION D'UN MODÈLE ROUTIER



PLACE DE L'ÉPINETTE
COMMUNE DE LENCLOÎTRE

EQUIPE 2 - AGENCE B

DU CARREFOUR À LA PLACE : DÉCONSTRUCTION D'UN MODÈLE ROUTIER



VUE DE LA PLACE DE L'EPINETTE VERS LES BERGES DE L'ENVIGNE

EQUIPE 3 - MOSS PAYSAGE

■ LENCLOÎTRE, LA PLACE DU FAUBOURG DE L'ÉPINETTE, « LE CHEMIN DES ÉCOLES »

- MOSS Paysage (Mandataire – Paysagiste-concepteur)
- POST (Architecte du patrimoine)
- SAET (BE VRD)
- MOBILIS (BE Mobilité)

EQUIPE 3 - MOSS PAYSAGE

■ LENCLOÎTRE, LA PLACE DU FAUBOURG DE L'ÉPINETTE, « LE CHEMIN DES ÉCOLES »



Plan d'aménagement_échelle 1/250

EQUIPE 3 - MOSS PAYSAGE

■ LENCLOÎTRE, LA PLACE DU FAUBOURG DE L'ÉPINETTE, « LE CHEMIN DES ÉCOLES »



Coupe A-A' sur le square de l'école_échelle 1/100



Coupe B-B' sur le square de l'Épinette_échelle 1/100

EQUIPE 3 - MOSS PAYSAGE

■ LENCLOÎTRE, LA PLACE DU FAUBOURG DE L'ÉPINETTE, « LE CHEMIN DES ÉCOLES »



Vue perspective depuis le ruisseau de l'Envigne



■ **Merci de votre attention**

86

Vienne

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement